

Sargasses : Deux ans d'échec du GIP et une réponse politique en retard

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

1 mai 2025



Plusieurs chantiers d'enlèvement des sargasses sont en cours sur les plages envahies depuis plusieurs jours a annoncé mercredi (30 avril) la préfecture. Ces algues brunes invasives et au pourrissement toxique sont un fléau saisonnier récurrent.

« Onze chantiers de ramassage sont en cours sur les communes de Goyave, Petit-Bourg, Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, le Moule et la Désirade. Cinq autres opérations vont débiter dès aujourd'hui et dans les jours à venir, notamment à Terre-de-Bas, Anse-Bertrand et Capesterre-de-Marie-Galante », précise dans un communiqué la préfecture, qui finance le ramassage à plus de 80 %.

Depuis une semaine, de nombreux internautes publient sur les réseaux sociaux des photos des rivages encombrés par les sargasses, fléau récurrent pour la région.

En pourrissant, les sargasses dégagent une odeur nauséabonde et du sulfure d'hydrogène, de l'ammoniac et d'autres gaz toxiques pour les populations. Deux communes ont déjà dépassé le niveau de pré-alerte en émanations toxiques, à Terre-de-Bas, aux Saintes et à Marie-Galante, selon la cartographie que dresse quotidiennement l'agence de mesure de la qualité de l'air, Gwad'Air.

En 2022, un groupement d'intérêt public (GIP) avait été annoncé pour prendre en charge la gestion du fléau, avec les collectivités locales, la Région et le Département comme acteurs majeurs. Il n'a jamais fonctionné et devrait être remplacé par un autre organisme public, en cours d'élaboration.

Les organismes de surveillance alertent depuis mars sur la présence dans « l'Atlantique tropical [...] » de ces algues, qui « a atteint un nouveau record historique », selon un bulletin de l'université du Sud de la Floride paru fin mars. Météo France Antilles Guyane avait annoncé lundi de nouveaux « arrivages forts ».

« C'est aussi l'absence de vent qui provoque ces échouages inhabituels », avance Jean-François Moniotte, sous-préfet de Pointe-à-Pitre qui pilote la Mission Sargasses, chargée de gérer ce fléau.

La darse de Pointe-à-Pitre ou encore les franges côtières où se mêlent zones habitées et plages fréquentées (les Galbas à Sainte-Anne, photo ci-dessus) sont envahies par les algues brunes, et occasionnent la stupeur des riverains. Des barrages flottants sont mis en place, dont « 5 000 mètres » au large des rives les plus touchées, pour « dévier les algues pour en faciliter la collecte, tout en protégeant les plages », précise la

préfecture.

Avec AFP